

## **La Région bruxelloise lutte contre le décrochage scolaire**

Le gouvernement bruxellois consacrera, d'ici 2021, 7,35 millions d'euros à la lutte contre le décrochage scolaire, a annoncé, mercredi, le ministre-Président bruxellois Rudi Vervoort (PS). Il octroiera une subvention de 5 852 609 euros aux écoles situées sur l'ensemble des communes bruxelloises afin qu'elles mènent des activités de prévention du décrochage. Au total, 384 projets seront menés (ateliers d'aide aux devoirs, théâtre, musique, réduction de la violence, etc.). L'exécutif bruxellois soutiendra également directement le secteur associatif à hauteur de 1,5 million d'euros. Cinquante-huit associations sont cernées. Une attention particulière a été portée aux publics les plus défavorisés et à la participation des parents. Pour plus de renseignements : [www.accrochagescolaire.brussels](http://www.accrochagescolaire.brussels).